

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 8 (1916)  
**Heft:** 9

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE SYNDICALE SUISSE

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Abonnement: 3 fr. par an  
Pour l'Etranger: Port en sus  
Abonnem. postal, 20 cent. en sus

Rédaction: Secrétariat de l'U. S. F. S. Par intérim: G. Heymann  
Téléphone 1808 o o o Kapellenstrasse 6 o o o Compte de chèques N° III 1366  
Parait tous les mois

Expédition et administration: o  
Imprim. de l'Union, Berne  
o o o o Kapellenstrasse, 6 o o o o

**SOMMAIRE:**

	Page		Page
1. <i>Les problèmes d'après-guerre</i> . . . . .	97	5. <i>La procédure lors du traitement de litiges résultant de demandes d'indemnités conformément à la loi d'assurance-accidents</i> . . . . .	106
2. <i>Les fédérations syndicales suisses en 1915</i> . . . . .	99	6. <i>Mouvement syndical international</i> . . . . .	108
3. <i>Les syndicats chrétiens de la Suisse en 1915</i> . . . . .	104	7. <i>Divers</i> . . . . .	108
4. <i>La Commission syndicale suisse à Otten</i> . . . . .	105		

## Les problèmes d'après-guerre

### Ouvriers blancs et de couleur en Europe

C'est bien moins le développement rapide de l'industrie que l'influence grandissante des organisations ouvrières modernes qui poussèrent les patrons de tous les pays à chercher une main-d'œuvre « meilleure, plus assidue et moins exigeante ». Il est vrai que, il y a longtemps déjà, la production désordonnée avait créé partout une immense réserve de chômeurs qui pesait lourdement sur le marché du travail et limitait la liberté d'action des syndicats. L'influence des organisations a, avec le temps, fait faire à la population de si grands progrès qu'en général les chômeurs sont pénétrés de l'esprit de solidarité et se refusent à travailler contre leurs camarades de classe en lutte. Ce ne sont que les éléments inférieurs sans caractère qui se laissent encore employer dans ce but.

Il fut un temps où les ouvriers d'un même pays se laissaient diviser par race, par religion et se jouaient réciproquement. Les préjugés religieux sont particulièrement exploités avec succès dans plusieurs pays pour diviser les ouvriers, mais la grande masse des travailleurs s'est rendue compte depuis longtemps qu'une organisation économique qui prend sa tâche au sérieux doit écarter les questions religieuses et autres qui empêchent l'unité ouvrière. Les grandes difficultés de s'entendre entre ouvriers d'origine différente n'ont pas pu empêcher que les syndicats modernes deviennent de plus en plus, en théorie comme en pratique, de vraies organisations internationales. C'est du reste la nécessité pratique de cette internationale qui fait que la guerre même ne la détruira pas. Les patrons et les gouvernements ont, naturellement, toujours fait tout leur possible pour empêcher ce développement. C'est ainsi qu'en Allemagne, par exemple,

l'agitation était rendue particulièrement difficile par la loi sur les associations qui prévoit que dans les assemblées publiques, on ne doit parler qu'en allemand quoique plusieurs milliers de sujets de l'Empire aient une autre langue maternelle. Il est vrai que les autorités pouvaient admettre des exceptions, mais elles ne les faisaient jamais dans l'intérêt du mouvement ouvrier. Une propagande, excessivement coûteuse, de plusieurs années, pour la création de syndicats jaunes, qui devaient être des troupes dociles en mains du patronat, et qui avaient été considérés comme une garde de briseurs de grève, n'a pas donné les résultats espérés. Sous prétexte de manque d'ouvriers, on a employé dernièrement une arme à deux tranchants pour obtenir une main-d'œuvre servile: l'importation en masses de l'étranger. Ainsi que l'ont montré plusieurs procès contre les agents d'émigration, des milliers d'ouvriers et de familles étaient poussés, avec le manque de scrupules le plus absolu, à émigrer et la plupart d'entre eux n'ont eu que des désillusions. Les temps sont passés où les pays d'outre-mer pouvaient accorder des terrains fertiles, des forêts et d'autres richesses naturelles qui attendaient de donner leurs bienfaits aux ouvriers qui voulaient bien venir les cueillir. Actuellement, chaque pouce de terrain a déjà été remis en mains des trusts et des spéculateurs, et les nouveaux arrivants avaient à leur disposition des facilités extraordinaires dans un pays de riche nature, mais ils étaient absolument dans la main des gens de finance. Il ne leur restait, en général, pas autre chose qu'à travailler à n'importe quelles conditions. Quand il s'agissait d'ouvriers venant de régions reculées, arrivant dans des pays plus civilisés, il leur était très facile de gagner leur vie en supplantant de plus en plus les ouvriers du pays mieux rétribués et mieux traités; plus tard, quand ils eurent été influencés par les milieux et par les effets